

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PIERREFONTAINE-VERCEL



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 7 AVRIL 2008 A VERCEL



COMPTE RENDU

I INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL DE COMMUNAUTE ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Placé sous la Présidence de Monsieur Marcel BADEY, doyen d'âge, délégué de la commune de Valdahon, le Conseil de Communauté a procédé à l'élection de son Président par vote à bulletin secret.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 81

Votants : 80

Suffrages exprimés : 64

Majorité absolue : 33

Ont obtenu : Monsieur Bernard CANTENEUR : 61 voix

Monsieur Jean-Marie POBELLE : 1 voix

Monsieur Daniel CASSARD : 1 voix

Madame Marie-Jacques CHALUMEAU : 1 voix

Monsieur Bernard CANTENEUR , délégué de Pierrefontaine-les-Varans, a été déclaré élu au premier tour de scrutin.

II ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU

Sous la présidence de Mr Bernard CANTENEUR, délégué de Pierrefontaine-les-Varans, le Conseil de Communauté a procédé à l'élection des Vice-Présidents et des membres du Bureau par vote à bulletin secret .

Toutes les élections ont été acquises au premier tour de scrutin.

Premier Vice-Président :

Monsieur Léon BESSOT, Maire et délégué de Valdahon, a obtenu 78 voix et a été déclaré élu,

Deuxième Vice-Président :

Monsieur Jean-Marie POBELLE, Maire et délégué de Loray, a obtenu 73 voix et a été déclaré élu,

Monsieur Jean-François POURCELOT, Maire d'Orchamps-Vennes, a obtenu 1 voix,

Madame Colette LOMBARD, déléguée de Valdahon, a obtenu 1 voix,

Monsieur Jean BOUVERESSE, Maire d'Epenoy, a obtenu 1 voix,

Troisième Vice-Président :

Monsieur Albert GROSPERRIN, Maire et délégué de Vercel, a obtenu 76 voix et a été déclaré élu,

Monsieur Daniel CASSARD, Maire de Belmont, a obtenu 1 voix,

Quatrième Vice-Président :

Mr François CUCHEROUSET, Maire et délégué de Pierrefontaine-les-Varans, a obtenu 73 voix et a été déclaré élu,

Monsieur Jean-Pierre PEUGEOT, Maire de Voires, a obtenu 1 voix,

Madame Marie-Jacques CHALUMEAU, déléguée de Valdahon, a obtenu 1 voix.

Cinquième Vice-Président :

Madame Colette VOUILLOT, Délégué d'Avoudrey, a obtenu 71 voix et a été déclarée élue,

Sixième Vice-Président :

Monsieur Thierry VERNIER, délégué d'Orchamps-Vennes, a obtenu 74 voix et a été déclaré élu,

Septième Vice-Président,

Monsieur Jean-Marie ROUSSEL, Maire et délégué d'Etalans, a obtenu 75 voix et a été déclaré élu,

Huitième Vice-Président,

Monsieur Gérard LIMAT, délégué de Valdahon, a obtenu 70 voix et a été déclaré élu.

Les autres membres du Bureau,

Ont obtenu et ont été déclarés élus :

Monsieur Jean-Pierre PEUGEOT, Maire et délégué de Voires, 80 voix,

Monsieur Daniel CASSARD, Maire et délégué de Belmont, 79 voix,

Madame Marie-Anne CUPILLARD, Maire et déléguée de Fournets Luisans, 79 voix

Madame Marie-Jeanne DROMARD, Maire et déléguée de Ouvans, 79 voix,

Madame Sylvie MOREL GALMARD, Maire et déléguée de Chevigny les Vercel, 78 voix,

Monsieur Jean-Marie GUINCHARD, Maire et délégué de La Sommette, 77 voix,

Monsieur Daniel PESEUX , Maire et délégué d'Etray, 77 voix,

Monsieur Jean BOUVERESSE, Maire et délégué d'Epenoy, 74 voix ,

Monsieur Pierre GUILLET , Maire et délégué de Fuans , 74 voix.

III CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Sur proposition du Président, conformément aux dispositions de l'article 279 du Code des Marchés Publics, le Conseil de Communauté a procédé à la désignation de cinq délégués titulaires constituant la Commission d'Appel d'Offres et de cinq délégués suppléants.

Ont été élus :

Délégués titulaires : Monsieur Gérard LIMAT
Monsieur Pierre GUILLET
Monsieur Daniel FLEURY
Monsieur Bruno COURGEY
Monsieur Marcel BADEY

Délégués suppléants : Monsieur Daniel CASSARD
Monsieur Claude BRISEBARD
Monsieur Jean-François POURCELOT
Madame Sylvie MOREL GALMARD
Monsieur Pierre VIENNET

IV DESIGNATION DES DELEGUES AU SMETOM

Monsieur le Président rappelle que quatre délégués titulaires et quatre délégués suppléants doivent être désignés pour représenter la Communauté de Communes au SMETOM.

Le Conseil de Communauté a procédé à la désignation des délégués au SMETOM.

Ont été élus :

Délégués titulaires : Monsieur François CUCHEROUSET
Monsieur Daniel CASSARD
Monsieur Jean-Pierre PEUGEOT
Madame Marie-Anne CUPILLARD

Délégués suppléants : Monsieur Claude BRISEBARD
Monsieur Jean-François MOREL
Madame Geneviève COLIN
Monsieur Jean PARIS

V DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU DOUBS

Monsieur le Président rappelle qu'un délégué titulaire et un délégué suppléant doivent être désignés pour représenter la Communauté de Communes au SYDED

Le Conseil de Communauté a procédé à la désignation des délégués au SYDED.

Ont été élus :

Délégué titulaire : Mr Jean-Marie POBELLE, Maire et délégué de Loray
Délégué suppléant : Mr Delphin BEPOIX, délégué d'Etalans

VI INDEMNITE DES ELUS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté fixe comme suit les indemnités à verser aux élus :

- Président : 24.38% de l'indice net 821 (brut 1015)
- 1^{er} et 2^{ème} Vice-Présidents : 6.10% de l'indice net 821 (brut1015)
- 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} Vice-Présidents : 12.19% de l'indice net 821 (brut 1015)

Les indemnités sont versées trimestriellement.
La présente décision prendra effet le 8 avril 2008
Les crédits correspondants sont ouverts au BP 2008.

Vu, Bernard CANTENEUR , pour être diffusé à Mesdames et Messieurs les délégué(e)s ,à Mr Georges GRUILLOT, Président d'honneur et à Mr le Président de la Communauté de Communes des 1ers Sapins.

